



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Nouveaux Systèmes
Énergétiques**
Comité stratégique de filière



Communiqué de presse

Paris, le 17 février 2025

Nouveaux systèmes énergétiques : un nouveau contrat stratégique de filière au service du développement d'industries clefs pour la transition

Astrid Panosyan-Bouvet, ministre chargée du Travail et de l'Emploi, **Marc Ferracci**, ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie et **Sylvie Jéhanno**, coprésidente du Comité stratégique de filière (CSF) «Nouveaux Systèmes Énergétiques» et présidente directrice générale de Dalkia, filiale du groupe EDF, **Stéphane Michel**, coprésident du CSF et directeur général Gas, Renewables & Power de TotalEnergies, **Laurent Bataille**, président de Schneider Electric France, et **Claire Waysand**, directrice générale adjointe d'ENGIE, ainsi que les représentants des organisations syndicales, ont signé,

vendredi 14 février, le contrat stratégique de filière «Nouveaux Systèmes Énergétiques» pour les années 2024-2027.

Une ambition réaffirmée : faire de la transition énergétique une opportunité de réindustrialiser la France

La filière « Nouveaux Systèmes Énergétiques » rassemble les industriels de la transition énergétique (énergies et chaleur renouvelables, technologies de la décarbonation, réseaux et stockage énergétiques). Elle représente plus de 50 milliards d'euros de chiffre d'affaires et près de 250 000 emplois en France. Son programme de travail fait l'objet d'un contrat stratégique qui formalise sur une période de deux à trois ans les engagements réciproques de l'État, des industriels et des organisations syndicales autour des grandes priorités du développement de l'industrie liée à la transition énergétique en intégrant les enjeux d'évolution des métiers et des compétences.

L'objectif de l'ensemble des actions de la filière est de maintenir, attirer et développer en France des industries compétitives sur les énergies renouvelables électriques ou thermiques, sur le biogaz, sur l'hydrogène bas carbone, sur les batteries, sur le stockage du CO2 et sur les réseaux énergétiques, essentiels pour l'autonomie stratégique de notre pays.

Trois nouveaux axes de travail vont être approfondis au cours de cette période :

- **La chaleur renouvelable et de récupération durable** : quatre nouveaux groupes de travail ont été initiés, au-delà du GT préexistant sur le biogaz : les pompes à chaleur, la récupération de chaleur fatale industrielle, la géothermie et le solaire thermique. Ces technologies sont amenées à se développer fortement, la chaleur représentant plus de la moitié des usages de l'énergie dans l'industrie, le tertiaire et chez le particulier ;
- **La flexibilité énergétique** essentielle à la gestion des réseaux et des ressources ;
- **Les carburants alternatifs pour l'aéronautique** - SAF (Sustainable Aviation Fuel) - avec le lancement d'un groupe de travail visant un avenant au contrat de filière mi-2025.

Le CSF Nouveaux Systèmes Énergétiques continuera à s'investir activement

dans :

- **La décarbonation industrielle, dans le cadre du programme Je-decarbone**
- **L'attractivité des métiers de la transition énergétique, à travers la labellisation des métiers**

La mise en œuvre de ce contrat peut compter sur la mobilisation de 1 500 contributeurs réunis au sein de 23 groupes de travail pilotés par des industriels, avec une attention particulière portée aux équipementiers.

Réalisations du précédent contrat 2021-2024

Le plan France 2030, la loi industrie verte, et le crédit d'impôt pour l'industrie verte C3IV ont largement contribué la mise en œuvre du précédent contrat soutenant notamment :

- la création de gigafactories de batteries,
- la décarbonation de l'industrie avec les 50 sites les plus émetteurs et Je-decarbone, avec le lancement d'une stratégie de capture, stockage et valorisation du carbone (CCUS), et la mise en œuvre de la stratégie Hydrogène.

La France a également soutenu au niveau européen la défense de l'industrie européenne dans la transition énergétique notamment autour des énergies renouvelables et des technologies de décarbonation.

Plus de 75% des engagements pris dans le contrat 2021-2024 ont été réalisés.



Marc Ferracci, ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie.

De gauche à droite : Stéphane Michel, Sylvie Jéhanno, Aurélie Picart, Laurent Bataille, Claire Waysand, Alexandre Saubot, Eric Sekkaï, Christophe Béguinet, Alain André, André Palu et Sébastien Menesplier

Je-decarbhone : les chiffres clés

Le programme Je-decarbhone vise à répondre aux attentes concrètes des industriels qui souhaitent concilier compétitivité et pratiques durables en mettant en valeur les solutions françaises et européennes.

Depuis son lancement en 2022

- **1 200 solutions** de décarbonation référencées sur je-decarbhone.fr
- **5 700 utilisateurs** sur la plateforme numérique
- **5 000 rendez-vous** lors 12 rencontres nationales et régionales co-organisées en partenariat avec

l'écosystème de la transition énergétique et hydrique de chaque territoire

- **78 témoignages** d'industriels engagés dans une démarche de décarbonation et prêts à partager leur expérience dans le cadre des rencontres.



Label des métiers de la transition énergétique

Pour aider les jeunes et les personnes en reconversion à identifier les 100 diplômes, du CAP au Bac+3, contribuant à produire, transporter et stocker une énergie durable et bas carbone, l'Etat et les Nouveaux Systèmes Energétiques ont créé le Label des métiers de la transition énergétique. Il est déployé aujourd'hui par l'ONISEP et par les Campus des Métiers et des Qualifications. A travers ce nouveau contrat, l'Etat et la filière ont pris l'engagement de poursuivre le déploiement de ce Label en lien avec l'Education Nationale, France Travail et les industriels de la filière.

Astrid Panosyan-Bouvet, ministre chargée du Travail et de l'Emploi a déclaré : "Le contrat "nouveaux systèmes énergétiques" est une réponse concrète aux enjeux de cette filière d'avenir, hautement stratégique pour la décarbonation de notre économie, pour la compétitivité et pour l'indépendance industrielle de notre pays. Création d'emplois, formations continues, reconversions professionnelles et attractivité des métiers, les défis sont nombreux. L'État sera aux côtés des partenaires économiques et sociaux, ainsi que des collectivités territoriales pour être au plus près des besoins des entreprises afin de faciliter leur développement."

Marc Ferracci, ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie a déclaré : « Le contrat de filière nouveaux systèmes énergétiques illustre les synergies entre

industrie et énergie et incarne la politique de filière. La transition énergétique est pour ce secteur créatrice d'usines et d'emplois qualifiés sur le territoire national. Au travers d'objectifs concrets, ce contrat contribuera au renforcement de notre souveraineté et de la résilience de notre système énergétique. Le conseil national de l'industrie est un lieu d'échanges qui se déclinent au sein des différentes filières, je me félicite que cette méthode se traduise avec ce contrat par l'engagement des industriels, des organisations syndicales et de l'État".

Stéphane Michel, coprésident du Comité stratégique de filière Nouveaux Systèmes Énergétiques, directeur général Gas, Renewables & Power TotalEnergies, a déclaré : "Je me réjouis de la signature de ce nouveau contrat avec les acteurs de la filière. Je tiens à remercier ici les 1 500 contributeurs publics et privés de nos groupes de travail pour leur implication. La coopération entre l'État et la filière est essentielle pour faire de l'impératif de décarbonation de nos consommations une opportunité de créer ou consolider une industrie française et européenne compétitive dans ces domaines. La réalisation de plus de 75 % des engagements du précédent contrat a certainement contribué à cet objectif. Avec ce nouveau contrat, la filière des Nouveaux Systèmes Énergétiques entend aller plus loin, notamment dans le domaine de la flexibilité des systèmes électriques qui est un complément indispensable au développement nécessaire des renouvelables."

Sylvie Jéhanno, coprésidente jusqu'en 2025 du Comité stratégique de filière, présidente directrice générale de Dalkia, a déclaré : "Alors que la crise climatique s'aggrave et que l'année 2024 s'est avérée la plus chaude dans le monde depuis que l'on mesure les températures, nous – acteurs industriels des nouveaux systèmes énergétiques – nous mobilisons pour accélérer. À travers ce contrat, nous entendons notamment redoubler d'efforts sur quatre leviers de décarbonation insuffisamment exploités aujourd'hui : la récupération de chaleur fatale, la géothermie, l'efficacité énergétique et la flexibilité. Cela suppose d'accompagner les projets, de simplifier les démarches et de former aux métiers de la transition énergétique. Il est encore temps de faire de l'urgence une opportunité pour l'industrie française et européenne."

Laurent Bataille, coprésident à partir de 2025 du Comité stratégique de filière, président de Schneider Electric France "Nous sommes convaincus que l'industrie française et européenne peut produire des champions dans la transition énergétique pour répondre aux défis climatiques, accélérer notre souveraineté énergétique, développer et exporter une industrie durable, décarbonée. Mettre en place les conditions pour développer et fabriquer en France les équipements jugés stratégiques est au cœur de la feuille de route que nous vous présentons aujourd'hui. Nous allons renforcer nos travaux avec l'État pour définir les technologies sur lesquelles concentrer nos actions."

Claire Waysand, directrice générale adjointe d'Engie : "La transition énergétique n'est pas seulement un impératif, c'est aussi une source d'opportunités pour l'Europe et pour la France en particulier. Elle représente une occasion unique de renforcer notre indépendance énergétique et, bien menée, de restaurer notre compétitivité. Pour ce faire, minimiser le coût de la transition sera clef et nécessitera d'activer un ensemble de solutions mobilisant toutes les énergies. Les entreprises et les pouvoirs publics ont, ensemble, un rôle clé à jouer - et le travail commun effectué au sein de la filière Nouveaux systèmes énergétiques, sur l'ensemble des leviers et technologies de décarbonation, y contribue pleinement."

À propos du Comité stratégique de filière "Nouveaux Systèmes Énergétiques"

Le Comité stratégique de filière Nouveaux Systèmes Énergétiques rassemble des acteurs de tous horizons (entreprises privées, ministères & administrations publiques, associations & fédérations, représentants syndicaux) et de toutes tailles (grands groupes, ETI, PME, start-ups) dans le but d'identifier et d'industrialiser à grande échelle des solutions de décarbonation appelées à jouer un rôle déterminant dans la transition énergétique.

Ses interventions couvrent les secteurs de l'énergie et de la chaleur renouvelable et bas carbone, de la batterie, des réseaux énergétiques, de

l'efficacité énergétique et de la décarbonation des usages.

Il est également à l'initiative de projets structurants pour la filière comme Je-decarbone, les Challenges Energie et un Club ETI/PME. Et fortement mobilisés sur des sujets transverses comme l'Europe, la collaboration entre les grands groupes, les ETI et les PME, la collaboration publique - privée, la recherche, l'international et les compétences.

Ces différentes thématiques sont travaillées au sein de 23 groupes de travail qui réunissent près de 1 500 contributeurs.